

CIPRIAN DUMEA

IATE ET LA TRADUCTION DE LA LÉGISLATION DE L'UNION EUROPÉENNE : QUALITÉ, INSTRUMENTS, DÉFIS

IATE AND THE TRANSLATION OF THE LEGISLATION OF THE EUROPEAN UNION: QUALITY, INSTRUMENTS, CHALLENGES

Abstract

IATE is the largest multilingual terminology database in the world. Its more than 8 million terms, arrayed around 1.3 million concepts, are used, day and night, by translators all over the world, and represent daily 'food' and 'food for thought' for the translators and terminologists working for the European Institutions. These numbers are truly impressive, especially as many of the entries are of good quality, but part of the same truth is that the need to record, update, prune and (re)invent such a huge amount of information, covering basically all the domains of European knowledge, is inevitably accompanied by many daunting challenges. In this paper, we are going to present you some of these issues, which many terminology practitioners will be able to recognize at a glance, though magnified manifold due to the sheer size and depth of terminological data and of the technical system containing them—legacy information, duplication, neologisms, new concepts, technical and administrative constraints, and so many more. The examples given—in French and Polish, but also often in English and Romanian—, are intended to give a glimpse of the daily, year-round challenges which are brought about by the need to provide quality, cost-effective, intelligent and intelligible translations for the more than 510 million European citizens.

Key words: terminology; challenges; translation; European Union; IATE; TermCoord; European Parliament.

CIPRIAN DUMEA – traducteur/terminologue/formateur ; Parlement européen, Direction générale de la traduction, Unité roumaine de traduction, LUX-TOA 03A015 ; adresse de correspondance – courriel : ciprian.dumea@ep.europa.eu

L'Auteur est traducteur et terminologue au Parlement européen. Il y travaille depuis 12 ans, au sein de l'Unité de la traduction roumaine. Il a fait ses études de traduction et de terminologie à l'université « Babeş-Bolyai » de Cluj-Napoca, en Roumanie, avec les professeurs Rodica Baconsky, Mihaela Toader et Gheorghe Lascu, et à l'université « Rennes 2 » de Bretagne, en France, avec les professeurs Daniel Gouadec, Daniel Toudic et André Le Meur. Il a été membre de plusieurs groupes de travail sur le statut et l'avenir de la terminologie et poursuit des recherches concernant l'amélioration des outils de traduction utilisés par les institutions européennes.

1. INTRODUCTION

Un des grands défis de l'Union européenne est de fournir des traductions d'excellente qualité pour les textes juridiques de l'Union, qui doivent être non seulement lisibles et compréhensibles, mais aussi précis et bien adaptées au public-cible de citoyens et d'experts. Afin d'atteindre ce but, les institutions européennes s'appuient sur le recrutement et la formation continue d'un personnel trié sur le volet, tout comme sur des outils informatiques de pointe. Notre article se propose de donner dans un premier temps un aperçu de la base européenne de données terminologiques IATE et du rôle dont celle-ci jouit dans la traduction des documents législatifs de l'Union européenne. Nous continuons par une brève description des principales catégories de défis à relever, en fournissant aussi quelques exemples en français et en polonais de notions-problème, et, pour conclure, nous proposons une liste des solutions possibles sur lesquelles nous autres, représentants des institutions de l'Union européenne, continuons de travailler. Le but de cette présentation est non seulement de faire un court résumé – hélas ! – des problèmes et des solutions, mais aussi de démontrer que ces questions, nous nous les posons tous, que les solutions sont communes et que la théorie terminologique en perpétuelle évolution tient une place éminente dans ce processus d'identification et/ou de création, de stockage et de fourniture de termes pour la traduction.

2. PRÉCISION CONCERNANT LA TERMINOLOGIE DANS LE CONTEXTE DE LA LÉGISLATION DE L'UNION EUROPÉENNE

La plupart des documents traduits dans le cadre du Parlement européen, et assurément les plus importants, sont des documents législatifs. Néanmoins, cela ne signifie aucunement que ces textes ne contiendraient que de la terminologie législative. Dès lors, l'immense majorité des questions terminologiques auxquelles nous sommes confrontés concernent pratiquement tous les (autres) domaines imaginables – droits de l'homme, agriculture, chimie, finance, culture, religion, télécommunications, aquaculture, et tant d'autres encore. Comparée aux autres domaines, la composante législative demeure, malgré son omniprésence, assez réduite.

Cela étant dit, le principe duquel les services de traduction des institutions européennes partent est que toutes les versions linguistiques d'un document législatif ont la même valeur juridique que le texte original. Voilà pourquoi l'Union européenne investit tant de ressources dans la qualité des textes et de la terminologie, et pourquoi elle a décidé de construire IATE, la base de données terminologique la plus vaste et la plus diversifiée au monde, dont la consultation demeure gratuite tant pour les citoyens européens que pour ceux du reste du monde.

3. IATE – CONCEPT ET CHIFFRES

IATE (*Inter-Active Terminology for Europe* – Terminologie interactive pour l'Europe) est une base de données onomasiologique (orientée vers les concepts), semi-prescriptive¹, contenant des termes et de la phraséologie, tout comme des désignations² et des appellations³. Elle a été créée à partir de cinq bases de données terminologiques (*Euterpe* du Parlement européen, *Eurodicautom* de la Commission européenne, *TIS* du Conseil de l'Union européenne, *CDCTERM* de la Cour des comptes européenne et *Euroterms* du Centre de traduction des organes de l'Union européenne). Du point de vue technique, IATE se fonde sur la norme terminologique ISO 12620. Ceux qui connaissent ou ont suivi les travaux de Monsieur André Le Meur peuvent reconnaître immédiatement plusieurs marques de la norme GENETER (par exemple, les trois niveaux – celui indépendant du langage, celui dépendant du langage et celui dépendant du terme). Cette structure va être conservée dans la nouvelle itération d'IATE, que nous appelons IATE 2 et qui devrait voir le jour l'année prochaine, en 2018.

IATE contient approximativement 8,5 millions de termes, pour un total de 1,3 million d'entrées multilingues (correspondant à des notions), généralement dans les langues de l'Union européenne, mais aussi dans d'autres,

¹ L'activité terminologique possède un caractère hybride et évolutif par excellence. Les notions sont traitées soit selon une approche descriptive (c'est-à-dire marquer les termes tels qu'utilisés, afin de bien marquer l'us), soit selon une approche prescriptive (c'est-à-dire établir des règles et marquer les solutions terminologiques considérées comme adéquates et celles considérées comme inadéquates, périmées, obligatoires, etc.).

² Conformément à la définition d'ISO 1087-1, une désignation est la représentation d'un concept par un signe qui le dénote (un pictogramme, par exemple).

³ Les appellations, selon le *IATE Handbook*, sont la désignation d'un concept dont l'extension est constituée d'un seul objet ou de parts multiples qui forment un seul objet (par exemple, des noms propres).

comme par exemple le latin et/ou le grec pour les dénominations scientifiques⁴. En polonais, IATE contient 77 903 termes, chiffre nettement inférieur aux langues fondatrices de l'Union (1 273 272 en français), mais qui dénote un contenu de meilleure qualité, avec moins de doublons (4,40 % de doublons potentiels contre 12,60 % pour le français, et 56,56 % d'entrées avec valeur ajoutée pour le polonais contre 27,84 % pour le français). Le site d'IATE est interrogé plus de 55 millions de fois par an, jour et nuit, à partir des deux hémisphères terrestres (visites de 195 pays).

IATE n'est pas une ontologie et n'est pas basée sur une ontologie⁵. Par contre, IATE en imite quelques-unes des caractéristiques, en adoptant une approche dans laquelle certains pourraient voir une ontoterminologie⁶ primitive. Les relations (de synonymie, méronymie, hyperonymie, etc.) entre notions peuvent être marquées et IATE inclut aussi un système très complexe de domaines imbriqués (Eurovoc). Néanmoins, pour l'instant, des outils font défaut pour créer, visualiser, développer et interroger une véritable ontologie afin de donner une forme plus complexe aux relations entre les informations terminologiques de la base de données. Cela rend, au demeurant, très difficile, voire impossible une approche ontoterminologique véritable, car les moyens humains et techniques sont pour l'instant insuffisants, y compris pour assurer le nettoyage de toutes les données terminologiques existantes dans IATE. Ainsi, une approche manuelle pour créer une ontologie véritable ne serait probablement pas utile pour un tel volume de notions et une approche de production participative (*crowd-sourcing*) risquerait de ne pas répondre aux critères qualitatifs très exigeants d'un tel projet. Pour faire une petite parenthèse, l'avenir apportera peut-être une réponse partielle par le développement des intelligences artificielles (IA) et des approches hybrides humaines-IA. Ce qui semble certain, c'est qu'IATE, conjuguée à la totalité des textes juridiques multilingues de l'Union, est et sera un des outils incontournables pour entraîner les intelligences artificielles et aussi un de leurs bénéficiaires les plus directs.

⁴ IATE contient aussi des non-langues, comme par exemple la catégorie MUL, qui contient les équivalents utilisés dans toutes les langues de l'Union, ce qui la rend extrêmement utile pour sauvegarder des acronymes à utiliser obligatoirement dans toutes langues (voir, par exemple, les acronymes des commissions du Parlement européen).

⁵ Par exemple, dans le sens donné par M. Roche en 2012 : « une conceptualisation d'un domaine, c'est-à-dire une définition formelle (dans un langage compréhensible par un ordinateur) des concepts et de leurs relations décrivant une réalité partagée par une communauté de pratique ... [dans] la recherche des caractéristiques qu'une communauté s'accorde à attribuer à un objet ».

⁶ Idem : « terminologie dont le système notionnel est une ontologie formelle ».

Pour assurer la qualité des entrées terminologiques, nous utilisons une procédure à plusieurs niveaux (projets multiniveaux entre unités linguistiques ou avec les bénéficiaires directs, comme les commissions du Parlement européen ; initiatives individuelles ; normes strictes de recherche, incluant un chapitre étendu sur les droits d'auteur ; recherche terminologique suivie d'une validation du fond et de la forme, etc.⁷). Les fruits de cette procédure peuvent être consultés dans la version publique d'IATE qui les met gratuitement à la disposition des personnes ayant accès par internet à tous les termes validés de cette base de données.

4. DÉFIS

A. DÉFIS TECHNIQUES

a. Limites du système

Les systèmes informatiques relativement anciens peuvent s'avérer moins souples que ce que l'on souhaiterait idéalement. Ainsi, il est impossible d'ajouter de nouveaux champs dans IATE ou de changer la place d'un champ existant dans la configuration à trois niveaux déjà présentée. Il est aussi impossible d'utiliser des extraits terminologiques excédant certaines dimensions dans les outils de traduction assistée par ordinateur (TAO)⁸. Dans cet esprit, il faut envisager divers moyens pour accroître la flexibilité d'IATE.

b. Échange d'informations

Pour assurer le transfert des informations d'une base de données vers une autre, il faut disposer d'instruments de conversion des informations désirées, en appliquant des filtres adéquats, sous des formats d'échange universaux ou, au moins, standard (tels .tbx ou .csv). À cet égard, il existe pour l'instant un système de sauvegarde des informations terminologiques, mais le besoin de créer des outils d'échange plus performants et en temps réel est de plus en plus pressant, dans le respect des contraintes de sécurité informatique et de protection des données personnelles.

⁷ Voir *IATE Handbook*, qui contient les principales consignes interinstitutionnelles dans le domaine.

⁸ TAO – (Outils de) traduction assistée par ordinateur. Ceux-ci offrent aux traducteurs un gain considérable de productivité en leur donnant la possibilité de puiser dans les traductions déjà effectuées. Généralement, ils permettent aussi aux traducteurs de consulter la terminologie existante, prescrite ou recommandée.

c. Obsolescence, lacunes techniques ou de conception

Le développement d'un outil aussi complexe et gigantesque qu'IATE a dû respecter certaines contraintes techniques qui, en fin de compte, se sont avérées dépassées. Par exemple, le fait qu'une entrée terminologique est considérée comme « actualisée », même si la seule donnée qui change est une petite information administrative, fait que, dans la version actuelle d'IATE, il est impossible de savoir à quel moment le contenu terminologique proprement dit d'une entrée a été changé. Cela complique l'identification des entrées vétustes et soulève donc des difficultés pour filtrer les données terminologiques offertes aux traducteurs par les outils de TAO.

B. DÉFIS LOGISTIQUES*a. Changements linguistiques obligatoires*

Certains changements linguistiques introduits par les Académies nationales peuvent imposer le changement de milliers, voire de centaines de milliers d'entrées. Par exemple, dans le cas d'un changement général de l'orthographe des mots, comme en roumain la transformation du s/t avec cédille en s/t avec virgule, a imposé la création d'un script IATE non pas seulement pour convertir les caractères spéciaux des entrées existantes, mais aussi pour convertir automatiquement le texte copié à partir d'un site orthographié « à l'ancienne » vers la nouvelle orthographe. Cela demande un important investissement de temps de travail et, donc, d'argent dans la maintenance et l'évolution nécessaires d'IATE, en raison surtout du fait que l'intégration d'IATE dans les outils de TAO est particulièrement sensible aux contraintes liées aux formats des données utilisés, aux formats d'échange de données et à la sécurité des données transmises.

b. Données historiques

Pour des raisons historiques, un autre problème logistique est apparu immédiatement après la création d'IATE. En tant que réceptacle de cinq bases de données différentes, mais qui renvoient aux mêmes réalités européennes, le nombre de doublons se révèle être très élevé, surtout pour les langues des États qui ont adhéré à l'Union européenne avant 2004. Par exemple, le taux de duplication pour le polonais est de seulement 4,40 %, tandis que pour l'anglais il est de 12,28 % et pour le français de 12,60 %. Le taux de duplication moyen est de 10,65 % pour l'intégralité d'IATE, ce qui

rend particulièrement difficile le filtrage de données terminologiques pour certaines combinaisons de langues.

c. Usage efficace des ressources

Les services de traduction des institutions de l'Union européenne sont résolus à améliorer en permanence leur utilisation des ressources et à relever les défis liés à l'accroissement des volumes à traduire. Ces efforts englobent aussi les moyens consacrés au nettoyage et à la mise à jour d'IATE, afin que la base terminologique demeure un outil optimal. C'est à cette condition qu'elle pourra épauler le processus de traduction et, partant, en garantir la qualité et l'efficacité.

C. CONTENU

Dans ce qui suit, nous vous proposons d'examiner quelques catégories de défis liés au contenu d'IATE, choisis avec l'aide de nos collègues terminologues polonaises Anna Dormaier et Alina Kaplon. Nous allons présenter des exemples surtout en français et en polonais, mais aussi en anglais et en roumain. Dans la grande majorité des cas, il s'agit de termes abordés dans les réunions terminologiques interinstitutionnelles, mais aussi de solutions déjà introduites dans IATE. Les définitions présentées sont issues directement de l'entrée française correspondante d'IATE et ont été recueillies, complétées ou créées par les traducteurs et/ou terminologues des institutions européennes.

a. Anglicismes, barbarismes, etc.

EN : <i>localism</i> FR : <i>localisme</i>	PL : <i>perspektywa lokalna;</i> <i>lokalizm</i>	DÉFINITION : « courant de pensée né en réaction à la mondialisation, préconisant de rétablir des circuits économiques de proximité et une gestion locale des affaires politiques et sociales, mais sans pour autant se replier derrière des frontières politiques ou culturelles » La SOLUTION acceptée en polonais a été <i>lokalizm</i> , terme adapté tel-quel dans pratiquement toutes les autres langues de l'Union.
EN : <i>flexicurity</i> FR : <i>flexicurité,</i> <i>flexisécurité</i>	PL : <i>model elastycznego</i> <i>rynku pracy i bezpie-</i> <i>czeństwa socjalnego</i> <i>(flexicurity)</i>	DÉFINITION : « politique économique et sociale visant à conjuguer la flexibilité de l'emploi et un niveau élevé de protection des salariés » SOLUTION : dans une approche semi-prescriptive, la recommandation est d'utiliser en po-

<p><i>model flexicurity</i> <i>elastyczna ochrona</i> <i>socialna</i></p>	<p>lonais la première variante la première fois qu'elle apparaît dans un texte (donc avec <i>flexicurity</i> entre parenthèses), et puis <i>model flexicurity</i>. La troisième solution a été conservée, étant donné qu'elle est utilisée dans la presse polonaise, mais comporte un indice de fiabilité moindre que les autres.</p> <p>En RO, on a préféré « roumaniser » les termes, en obtenant, à la française, <i>flexisecuritate</i> et <i>flexicuritate</i>. Dans une approche prescriptive, <i>flexisecuritate</i> est marqué en tant que « solution préférée » en IATE.</p>
---	---

b. Changements prescriptifs de la base de données

<p>EN : <i>illegal / irregular im/migration / migrants</i> FR : <i>migration irrégulière, migration illégale, migration clandestine</i></p>	<p>PL : <i>nielegalna migracja migracja nieuregulowana nieregularna migracja</i> (terme „admis”) <i>o nieuregulowanym statusie</i></p>	<p>DÉFINITION : « migration internationale contrevenant au cadre légal du pays d'origine, de transit ou de destination »</p> <p>SOLUTIONS : Les services de traduction du Conseil ont remarqué que, étant donné que la notion d'« irrégulier » est plus large que la notion d'« illégal », on doit traiter dans IATE de façon distincte deux notions différentes : « migration irrégulière » <i>versus</i> « migration illégale ». Cela a donc des conséquences directes dans la base de données, en principe dans toutes les langues, en raison de l'intervention d'une des institutions.</p>
---	--	--

c. Nouveaux concepts – souvent, un pot-pourri de solutions terminologiques

<p>EN : <i>self-driving car // autonomous car // driverless car</i> FR : <i>voiture sans conducteur // voiture autonome</i></p>	<p>PL : <i>samochód bezzalogowy samochód bez kierowcy samochód autonomiczny samochód samojeżdżący samochód samoprowadzący się</i></p>	<p>DÉFINITION : « voiture équipée d'un système de conduite entièrement automatisé et capable de circuler sans l'intervention de l'humain »</p> <p>SOLUTIONS : Pour l'instant, dans une perspective descriptive, IATE contient quatre variantes PL, dans l'attente d'une évolution de l'usage en Pologne. Les termes qui détiennent l'indice de fiabilité le plus élevé sont <i>samochód bezzalogowy</i> (sans équipage – utilisé dans le cas de l'automobile Google, par exemple) et <i>samochód autonomiczny</i>.</p> <p>En RO, la Commission européenne a opté pour une approche prescriptive, en introduisant dans IATE le seul terme <i>automobil autonom</i>.</p>
---	---	--

d. Problèmes linguistiques spécifiques

EN : <i>cascading use of biomass</i> FR : –	PL : <i>kaskadowe wykorzystywanie biomasy</i> <i>kaskadowe wykorzystanie biomasy</i>	<p>DÉFINITION (N.B. : traduite de l'anglais) : notion selon laquelle la biomasse est transformée dans un produit final basé sur la biomasse, produit qui, à son tour, est utilisé au moins une fois de plus soit pour obtenir des matériaux, soit pour obtenir de l'énergie</p> <p>La question qui se pose pour le terminologue polonais est de savoir si l'on devrait utiliser la forme <i>dokonane</i> (« accompli ») ou <i>niedokonane</i> (« non accompli ») de l'adverbe, pour signaler le caractère accompli ou non accompli de l'action. Peu importe la forme du terme figurant dans IATE, le traducteur doit adapter la forme qu'il va utiliser dans la traduction selon le contexte.</p>
--	---	---

e. Utilisation d'équivalents différents par les diverses institutions européennes

EN : <i>public official</i> FR : <i>fonctionnaire public</i>	PL : <i>funkcjonariusz publiczny</i> <i>urzędnik publiczny</i>	En PL, le mot <i>funkcjonariusz</i> fait plutôt penser à la police qu'à un fonctionnaire de l'État. Par contre, pour des raisons historiques, le Parlement a choisi d'utiliser <i>funkcjonariusz publiczny</i> , tandis que la Commission européenne a choisi d'utiliser <i>urzędnik publiczny</i> .
EN : <i>committee</i> FR : <i>comité ; commission</i>	PL : <i>komitet</i> (Conseil) <i>komisja</i> (PE)	<p>Pour des raisons historiques, l'unité de la traduction polonaise du Conseil de l'Union européenne a choisi d'utiliser <i>komitet</i> dans la plupart des textes, tandis que le Parlement a choisi <i>komisja</i>.</p> <p>En RO, on a décidé de suivre de près les solutions françaises, et d'utiliser donc <i>comitet</i> pour <i>comité</i> et <i>comisie</i> pour <i>commission</i>.</p>

f. Concepts qui existent seulement dans des cultures/régions précises

EN : <i>solicitor</i> FR : <i>avoué</i>	PL : <i>adwokat // radca prawnny // notariusz</i>	<p>DÉFINITION : « officier ministériel qui faisait profession de représenter obligatoirement les parties devant les cours d'appel et les tribunaux de grande instance et était, comme tel, chargé de postuler et de conclure »</p> <p>La définition en français diffère de la définition</p>
--	---	--

		en anglais (« professionnel dans le domaine de la loi qualifié pour traiter des dossiers de transfert de propriété, rédiger des testaments, informer les représentants légaux et représenter le client devant certaines juridictions »). Les Anglais donnent comme équivalent FR le terme <i>avocat</i> .
EN : <i>barrister</i> FR : <i>avocat</i>	<i>adwokat</i>	DÉFINITION : « personne qui, régulièrement inscrite à un barreau, conseille en matière juridique ou contentieuse, assiste et représente ses clients en justice » Les Anglais ajoutent à la définition la précision suivante : « spécialement devant les cours supérieures », et donnent comme équivalent <i>avocat d'assises</i> .
EN : <i>attorney</i> FR : <i>représentant légal</i>	<i>prawnik</i>	DÉFINITION : « représentant d'une personne physique ou morale investi par la loi de l'obligation et du pouvoir d'agir pour le compte de cette personne (avec les conséquences en résultant pour elle) et de la représenter en justice et hors justice (les Anglais utilisent une définition similaire) »
EN : <i>counsel</i> FR : <i>avocat // avocat-conseil</i>	<i>adwokat // obrońca // radca prawny</i>	En EN, un synonyme de <i>barrister</i> .

Pour l'instant, les termes en PL n'ont pas été introduits dans IATE, les solutions citées étant reprises de divers dictionnaires anglais-polonais. Il est intéressant de noter que la réalité culturelle oblige souvent les traducteurs à identifier des équivalents fonctionnels, utilisables seulement dans des contextes très précis, qui peuvent être introduits seulement avec difficulté dans les bases de données traditionnelles et qui doivent être élaborés avec soin pour les outils de TAO utilisés.

g. *Extension du sens*

EN : <i>whistleblower</i> FR : <i>lanceur d'alerte ; informateur</i>	PL : <i>demaskator</i> – « personne qui dévoile les plans cachés des autres » <i>sygnalista</i> - « personne qui envoie et reçoit des signaux »	DÉFINITION : « personne ou groupe qui estime avoir découvert des éléments qu'il considère comme menaçants pour l'homme, la société, l'économie ou l'environnement et qui de manière désintéressée décide de les porter à la connaissance d'instances officielles, d'associations ou de médias, parfois contre l'avis de sa hiérarchie »
---	--	---

Les deux SOLUTIONS ont été acceptées, dans une perspective descriptive, car les deux sont utilisées dans les textes polonais.

En RO, la solution terminologique proposée par la loi roumaine est *avertizor de integritate*, qui réussit à sortir du modèle anglais, tout en respectant les contraintes de clarté et de précision, tout comme la valeur esthétique de la langue.

h. Erreurs humaines

À l'évidence, comme c'est le cas pour pratiquement toutes les grandes bases de données terminologiques, les erreurs humaines sont inévitables : entrées incomplètes, erreurs d'orthographe, liens internet erronés ou périmés, termes faux, formes « non canoniques », manque de correspondance entre la notion telle qu'elle est décrite dans la « langue-problème » et le terme introduit dans une ou plusieurs langues, termes multiples introduits dans le même champ, etc.⁹. Ce défi particulier est atténué par les formations diverses des traducteurs et des terminologues, mais il est récurrent et nécessite une grande attention quant à la formation des stagiaires et des nouveaux collègues.

5. SOLUTIONS

Les institutions européennes essaient toujours d'améliorer la qualité des données d'IATE, car l'existence d'une terminologie de haute qualité est un des piliers de la garantie de traductions de haut niveau. Nous allons présenter ci-dessous, d'une façon schématique, les diverses solutions déjà mises en œuvre au niveau institutionnel ou interinstitutionnel, et qui relèvent soit du facteur humain (collaboration, formation, échanges), soit du facteur administratif (flux de travail), soit du facteur technique (amélioration des outils disponibles).

⁹ Paula Zorrilla-Agut : 2013.

A. SOLUTIONS TECHNIQUES

- a.* Développement d'un instrument plus performant et évolutif, en l'occurrence IATE 2, capable de mieux réaliser les opérations informatiques nécessaires pour l'ensemble du flux de travail en matière de terminologie ;
- b.* Créer des services Web dédiés permettant d'assurer la liaison avec les outils informatiques utilisés par les institutions européennes (bases de données d'actes législatifs telles que Cellar, EUR-Lex, Euramis, outils de TAO, etc.) ;
- c.* Créer dans IATE 2 un système flexible et évolutif de références croisées et assurer la possibilité d'introduire une référence directe vers tout descripteur Eurovoc, et pas seulement vers les domaines principaux, comme c'est le cas actuellement ;
- d.* Instaurer dans IATE 2 un système plus avancé de vérification des données et introduire de nouveaux filtres pour l'exportation de données vers les outils de TAO (tels qu'un nouvel indice démontrant le degré de complétude d'une entrée ou des données concernant une langue) ;
- e.* Échanges au niveau des experts entre les diverses institutions européennes, en tant que clientes d'IATE, et le Centre de traduction de l'Union européenne, en tant que développeur et utilisateur.

B. SOLUTIONS LOGISTIQUES

- a.* Formation spécialisée des terminologues (par exemple, ECQA¹⁰) ;
- b.* Amélioration des outils des traducteurs et des terminologues (notamment afin de permettre à tous les participants au processus de traduction de marquer les entrées qui doivent être corrigées dans IATE et de les corriger) ;
- c.* Création d'un flux de travail terminologique institutionnel et interinstitutionnel plus économique et plus efficace (déjà prévu pour IATE 2) ;
- d.* Amélioration des processus, tels que celui de validation des données terminologiques, afin d'assurer une meilleure qualité de la fiche terminologique finale.

¹⁰ *European Certification and Qualification Association*, association à but non lucratif qui fédère des instituts et des milliers de professionnels à travers l'Europe et dans le monde, et qui propose un schéma de certification harmonisé au niveau international pour de nombreuses professions, parmi lesquelles la terminologie.

C. SOLUTIONS CONCERNANT LE CONTENU

- a. Rencontres terminologiques interinstitutionnelles (discussions, uniformisation, établissement des exceptions qui s'imposent, etc.) ;
- b. Échanges avec les experts/création d'un réseau d'experts ;
- c. Création de plateformes de collaboration entre terminologues (par exemple, Eurterm, portail terminologique des institutions européennes) et de groupes de travail pour le « nettoyage » d'IATE (tels que la *Data Clean-Up Task Force*) ;
- d. Projets de consolidation d'IATE (pour une langue ou dans toutes les langues) ;
- e. Recherche universitaire
 - Stratégies de composition de termes (par exemple, en créant des recommandations pour la traduction de néologismes, le traitement des barbarismes, etc.) ;
 - Nouvelles idées pour injecter la terminologie dans les traductions (traduction automatique, outils de TAO, etc.) ;
 - Stages pour étudiants/diplômés au sein des institutions européennes¹¹.

6. CONCLUSION

Le travail des traducteurs européens est très étroitement lié à la qualité des instruments qu'ils utilisent, IATE étant un des produits-phare dans ce contexte. Les défis sont multiples (linguistiques, certes, mais aussi techniques et logistiques), et les solutions existent, même si elles se déploient en général sur des années (création d'une nouvelle version d'IATE, nettoyage de la base de données, collaboration entre les institutions européennes et avec les spécialistes universitaires et autres, etc.).

Par contre, il est important de noter que le monde universitaire recèle un important potentiel pour aider à l'amélioration des solutions terminologiques, soit directement, par une contribution ponctuelle pour compléter un domaine à l'aide de la terminologie manquante, soit indirectement, par l'étude et la publication de diverses stratégies spécifiques à chaque langue

¹¹ Le Parlement européen offre des stages, rémunérés ou non, au sein de ses unités linguistiques pour étudiants/jeunes professionnels, <http://www.europarl.europa.eu/atyourservice/fr/20150201PV L00047/Stage>.

pour résoudre quelques-uns des grands défis avec lesquels les traducteurs sont aux prises.

Nous nous permettons ainsi d'adresser, au nom de TermCoord, l'unité de la coordination terminologique du Parlement européen, une invitation aux universités intéressées afin qu'elles réfléchissent à des projets éventuels de collaboration dans le domaine de la terminologie, surtout au niveau du master et du doctorat, pour avancer ensemble dans le domaine passionnant de l'élaboration de solutions terminologiques de qualité supérieure¹².

BIBLIOGRAPHIE

- Centre de traduction des organes de l'Union européenne, 2017, *IATE Handbook*. Disponible sur : <https://iate.cdt.europa.eu/iatenew/handbook.pdf> (DW : 4 septembre 2017).
- Centre de traduction des organes de l'Union européenne, 2008, *Best Practice for Terminologists*. Disponible sur : https://iate.cdt.europa.eu/iatenew/help/best_practice.html (DW : 4 septembre 2017).
- Dechandon Denis, Centre de traduction des organes de l'Union européenne, 2017, *From IATE to IATE 2* (présentation). Disponible sur : https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/tef2016_dechandon_en.pdf (DW : 4 septembre 2017).
- Fischer Martha, 2010, *A fordító mint terminológus, különös tekintettel az európai uniós kontextusra*, thèse de doctorat, Budapest-ELTE.
- International Organization for Standardization, 2009, *ISO 704:2009. Terminology work – Principles and methods*.
- International Organization for Standardization, 2000, *ISO 1087-1:2000. Terminology Work-Vocabulary-Part 1: Theory and application*.
- Roche Christophe, 2012, *Ontologie : entre terminologie et connaissance de spécialité*, [in :] GLAT – Terminologies : textes, discours et accès aux savoirs spécialisés, mai 2012, Gênes, Italie. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01180282/document> (DW : 4 septembre 2017).
- Zorrilla-Agut Paula, Centre de traduction des organes de l'Union européenne, 2013, *When IATE met LISE: LISE clean-up and consolidation tools take on the IATE challenge*, [in :] *Proceedings of the 19th European Symposium on Languages for Special Purposes*, 8-10 juillet 2013, Vienne, Autriche. Disponible sur : https://typo3.univie.ac.at/fileadmin/user_upload/k_lsp2013/LSP2013_Proceedings/09_LISE/LSP2013_Zorrilla-Agut.pdf (DW : 4 septembre 2017).

¹² TermCoord, <http://termcoord.eu/universities/cooperation-with-universities-on-terminology-projects/> (en anglais).

IATE ET LA TRADUCTION DE LA LÉGISLATION DE L'UNION EUROPÉENNE :
QUALITÉ, INSTRUMENTS, DÉFIS

R é s u m é

IATE représente la plus vaste base de données terminologiques multilingue au monde. Elle contient plus de 8 millions de termes, disposés autour d'une constellation d'environ 1,5 millions de notions et utilisés, jour et nuit, par des traducteurs dans le monde entier. IATE est à la fois consultée et alimentée par les traducteurs et les terminologues des institutions européennes, pour lesquels la base est une étape obligatoire de leur travail quotidien. La multitude de ces termes est certainement impressionnante, eu égard notamment à la qualité des données en jeu. Elle induit aussi un immense effort et des défis de taille relativement au besoin d'enregistrer, d'actualiser, de nettoyer et de (ré)inventer une telle quantité de données, qui couvrent pratiquement tous les domaines de la connaissance en Europe. Dans cet article, nous vous présentons quelques-uns de ces défis, que la plupart des terminologues sauront reconnaître immédiatement, mais qui sont exacerbés par la quantité et la complexité de ces informations terminologiques et du système technique qui les contient – données historiques, doublons, néologismes, nouveaux concepts, contraintes techniques et administratives, entre autres. Nous vous proposons d'aborder quelques exemples, en français et en polonais, mais aussi en anglais et en roumain, afin de comprendre les défis avec lesquels nous nous colletons quotidiennement afin de fournir des traductions de qualité, économes en moyens, intelligentes et intelligibles pour les plus de 510 millions de citoyens européens.

Mots-clés : terminologie ; défis ; traduction ; Union européenne ; IATE ; TermCoord ; Parlement européen.

IATE I TŁUMACZENIE AKTÓW PRAWNYCH UNII EUROPEJSKIEJ –
JAKOŚĆ, NARZĘDZIA, WYZWANIA

Streszczenie

IATE jest największą wielojęzyczną bazą danych na świecie. Zawiera 8 milionów terminów, zgrupowanych wokół 1,5 miliona pojęć; dniem i nocą korzystają z niej miliony użytkowników na całym świecie, a dla tłumaczy i terminologów pracujących w instytucjach europejskich stanowi ona nieodzowne narzędzie pracy i inspirujące źródło rozważań. Liczby te robią wrażenie, tym bardziej że wiele haseł cechuje się wysoką jakością; istnieje jednak druga strona medalu: konieczność wyszukiwania/opracowywania, zapisywania, aktualizacji i doskonalenia tak wielkiej ilości informacji – obejmujących w zasadzie wszystkie dziedziny wiedzy europejskiej – nieodłącznie wiąże się z olbrzymimi wyzwaniami. W niniejszym artykule przedstawiono niektóre z tych problemów, które są świetnie znane praktykującym terminologom, tu jednak występują w znacznym nasileniu, ze względu na ogrom i stopień złożoności danych terminologicznych i systemu technologicznego służącego do ich rejestrowania. Do problemów tych należą: dane przejęte ze starszych baz, duplikaty, neologizmy, nowe pojęcia, ograniczenia techniczne i administracyjne itd. Podane przykłady – w językach francuskim i polskim, a często także angielskim i rumuńskim – mają za zadanie dać pogląd o codziennych, stale pojawiających się wyzwaniach, które wynikają z potrzeby zapewnienia rzetelnych, niedrogich, dobrze przemyślanych i zrozumiałych tłumaczeń przeznaczonych dla ponad 510 milionów obywateli europejskich.

Słowa kluczowe: terminologia; wyzwania; tłumaczenie; Unia Europejska; IATE; TermCoord; Parlament Europejski.